

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

***La CGB se réjouit que la plainte pour acte de terrorisme visant Tereos ait été rapidement classée sans suite***

Dans le cadre de la crise que traverse la filière betterave-sucre-éthanol, la CGB se réjouit du rendu rapide de la décision de justice qui classe sans suite la plainte pour acte de terrorisme visant Tereos. C'est une très bonne nouvelle pour les agriculteurs, la coopérative et l'ensemble de la filière.